

CONCOURS DU SECOND DEGRE - RAPPORT DE JURY

Concours de l'agrégation externe de langue et culture japonaises

— session 2012 —

Rapport de jury présenté par

Monsieur Emmanuel LOZERAND
Professeur des universités
Président du jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Sommaire

Introduction	p. 3
Définition des épreuves	p. 4
Programme 2012	p. 6
Épreuves d'admissibilité	p. 8
Dissertation en français	p. 8
Commentaire en langue japonaise	p. 11
Traduction en japonais	p. 12
Version	p. 17
Commentaire grammatical	p. 20
Épreuves d'admission	p. 25
Leçon en français	p. 25
Épreuves en deux parties	p. 26
Traduction et analyse d'un texte en japonais classique	p. 26
Epreuve en japonais	p. 27
Conclusion	p. 29

Introduction

Le concours d'agrégation externe de langue et culture japonaises a été organisé en 2012 pour la quinzième fois de son histoire. Un seul poste était à pourvoir.

Pour mémoire, voici l'historique des postes offerts depuis la fondation du concours en 1984.

1985	2
1986	2
1988	2
1990	2
1992	2
1994	2
1996	2
1998	2
2000	4
2001	4 (un seul poste pourvu)
2003	1
2006	1
2010	1
2011	1
2012	1

19 candidats étaient inscrits au concours pour cette session 2012.

6 se sont présentés à toutes les épreuves écrites, qui ont eu lieu dans les académies les 27, 28, 29 et 30 mars 2012.

Conformément aux textes en vigueur, le jury a pu retenir trois candidats pour les épreuves orales d'admission qui se sont tenues à Paris, à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (Bulac), 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris, les 19, 20 et 21 juin 2012.

Une préparation sérieuse a été proposée aux candidats, organisée conjointement par l'Inalco et l'Université Paris Diderot.

Le jury était composé de :

Monsieur Jean Bazantay (professeur agrégé à l'université d'Orléans)
Madame Noriko Berlinguez (maître de conférences à l'université Lille 3)
Madame Claire-Akiko Brisset (maître de conférences à l'université Paris Diderot)
Monsieur Emmanuel Lozerand (professeur à l'Inalco), président du jury
Monsieur Laurent Nespoulous (maître de conférences à l'Inalco)
Madame Cécile Sakai (professeur à l'université Paris Diderot), vice-présidente du jury
Monsieur Rémi Scoccimarro (maître de conférences à l'université Toulouse Le Mirail)
Monsieur Nishio Sumikazu (maître de conférences à l'Inalco)

Rappel de la définition des épreuves d'après les textes réglementaires (arrêté du 28 décembre 2009, voir <http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>)

A. - Epreuves écrites d'admissibilité

1° Une dissertation en français portant sur un sujet de littérature dans le cadre d'un programme (durée : sept heures ; coefficient 3).

2° Un commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou de civilisation du Japon contemporain dans le cadre d'un programme (durée : sept heures ; coefficient 3).

3° Traduction en japonais d'un texte en français hors programme se rapportant à l'histoire du Japon ou à la civilisation du Japon contemporain (durée : quatre heures ; coefficient 2).

4° Une version d'un texte hors programme, suivie d'un commentaire grammatical (durée : six heures ; coefficient 3).

Pour les épreuves 2°, 3° et 4°, un dictionnaire unilingue et un dictionnaire en langue japonaise de caractères chinois, indiqués par le jury, peuvent être utilisés par les candidats.

B. - Epreuves orales d'admission

1° Une leçon en français portant, au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4).

2° L'épreuve se déroule en deux parties. La première partie est notée sur 15 points, la seconde sur 5 points (durée de la préparation : quatre heures et dix minutes ; durée de l'épreuve : une heure et cinq minutes maximum ; coefficient 4).□

Première partie : traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique au programme (exposé et entretien : quarante-cinq minutes maximum).□

Seconde partie : interrogation en français portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » (présentation : dix minutes ; entretien avec le jury : dix minutes).□Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 « les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.□L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.□

3° Epreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais, suivies d'un entretien (durée de la préparation :

cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum [interprétation et présentation d'informations : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum] ; coefficient 5).

Pour la préparation des épreuves orales, les candidats ont accès aux dictionnaires de la bibliothèque du concours.

La maîtrise de la langue japonaise et de la langue française est prise en compte dans la notation des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Le programme des épreuves du concours fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Rappel du programme 2012

Attention : le programme sera légèrement modifié pour la session 2013 (voir <http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>)

A. - Épreuves écrites d'admissibilité

Épreuve 1 - Dissertation en français portant sur un sujet de littérature (durée : sept heures ; coefficient 3).

Textes au programme :

- Yanagita Kunio, *Tôno monogatari*, Shûeisha bunko, 1991 (et rééditions).
- Abe Kôbô, *Suna no onna*, Shinchô bunko, 1981 (et rééditions).
- Abe Kôbô, *Moetsukita chizu*, Shinchô bunko, 1980 (et rééditions).

Épreuve 2 - Commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou sur la civilisation du Japon contemporain (durée : sept heures ; coefficient 3).

Thèmes au programme :

- Peinture, poésie et vie sociale dans les monastères Zen au Moyen Âge, à partir de l'ouvrage de Takahashi Noriko, *Suibokuga ni asobu. Zensôtachi no fûga*, Yoshikawa kôbunkan, 2005.
- Le couple et le mariage dans le Japon contemporain : réalités et discours, à partir de l'ouvrage de Yamada Masahiro, « *Konkatsu* » *genshō no shakaigaku. Nihon no haigūsha sentaku no ima*, Tôyô keizai shinpōsha, 2010.

Bibliographie de base pour le sujet d'histoire du Japon :

- Alain-Louis Colas, *Poèmes du Zen des Cinq-Montagnes*, Maisonneuve et Larose, 1995.
- Helmut Brinker, *Zen Masters of Meditation in Images & Writings*, Museum Rietberg (Suisse), 1996.
- Gregory Levine, Yukio Lippit, *Awakenings : Zen figure painting in medieval Japan*, New York, Japan Society Gallery, 2007.
- Ôta Shôko, « Nihon no shoki suibokugashi no saikentô. Gachûga shiryô ni yoru », *Bijutsushi*, n° 31-2, mars 1982, p. 95-114.
- Shimada Shûjirô, Iriya Yoshitaka, *Zenrin gasan. Chûsei suibokuga o yomu*, Mainichi shinbunsha, 1987.

Bibliographie de base pour le sujet sur la civilisation du Japon contemporain :

- François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Armand Colin, 2005.
- Harald Fuess, *Divorce in Japan. Family, Gender and the State*, Stanford University Press, 2004.
- Ochiai Emiko, *Kindai kazoku no magariado*, Kadokawa shoten, 2000.
- Ueno Chizuko, *Kindai kazoku no seiritsu to shûen*, Iwanami shoten, 1994.

B. - Épreuves orales d'admission

Épreuve 1 - Une leçon en français portant au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme ; (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4).

Se reporter au programme des épreuves écrites.

Épreuve 2. Première partie (sur 15 points) - Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique

Textes au programme :

a) Ki no Tsurayuki, *Tosa nikki*

Édition retenue : *Tosa nikki*, *Kagerô nikki*, *Murasaki Shikibu nikki*, *Sarashina nikki*, notes et commentaires de Hasegawa Masaharu, volume 24 de la collection Shin Nihon koten bungaku taikei, Iwanami shoten, 1989 (et rééditions).

b) Sugita Genpaku, *Rangaku kotohajime*

Édition retenue : *Rangaku kotohajime*, annoté par Ogata Tomio, Iwanami kurashikku n° 28, Iwanami shoten, 1983.

Rapports sur les épreuves d'admissibilité

Remarque préalable :

Nous invitons vigoureusement les candidats des sessions à venir à se reporter aux indications figurant dans les rapports des sessions 2006, 2010 et 2011 (voir <http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>).

Voir aussi le site de la Société française des études japonaises (<http://sfej.asso.fr/site/Agregation2012.html#AR>), et celui de l'université Paris Diderot (<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=LCAO&np=CONCOURS&g=m>).

Épreuve 1 – Dissertation en français portant sur un sujet de littérature (durée : sept heures ; coefficient 3) (C. S.)

Nombre de candidats ayant composé : 6

Moyenne de l'épreuve : 9,3 /20

Répartition des notes :

16	1
11,5	1
de 8 à 9,5	2
de 5 à 6	2

Sujet :

« Comment les romans d'Abe Kôbô, *Suna no onna* et *Moetsukita chizu*, tentent-ils d'organiser ce qu'un critique a appelé "la confusion du réel" » ?

Les notes les moins bonnes concernaient des copies dont le niveau d'expression en français était insuffisant, ou bien encore des copies proches du hors-sujet, qui évitaient de répondre à la question posée. Ainsi, la bio-bibliographie de l'auteur ne doit être convoquée que si elle joue un rôle dans la problématique, et n'a pas à être présentée longuement comme une composante importante de la dissertation. La meilleure copie répondait au sujet posé et faisait preuve d'une aisance certaine dans l'exposition et l'argumentation, assortie d'un effort de contextualisation, introduisant à l'histoire sociale et politique de l'époque.

Voyons plus concrètement les caractéristiques principales de la dissertation.

Le sujet

Il s'agit tout d'abord de décrypter le sujet, de le comprendre et d'en saisir la portée. On voit pour l'épreuve de cette année que l'analyse portait sur deux romans inscrits au programme, et qu'il s'agissait essentiellement de mener une étude comparative qui permettait de répondre à la question de savoir comment ces œuvres « tentent d'organiser ce qu'un critique a appelé "la confusion du réel" ».

Ici, deux aspects doivent attirer l'attention : l'expression « confusion du réel », proposée par un critique, qu'il s'agit donc de comprendre et de discuter ; d'autre part, l'idée que ces romans tentent *d'organiser* cette « confusion du réel ». Il n'était nullement nécessaire de connaître l'identité de l'auteur de l'expression, mais on signalera pour information qu'il s'agit d'Annie Cecchi, dans son article sur « Abe Kôbô », recueilli dans le *Dictionnaire de littérature japonaise* (sous la direction de Jean-Jacques Origas), PUF, collection Quadrige, 2000.

Une réflexion approfondie sur ces éléments doit alors mener à poser une problématique, qui s'exprimera à travers un plan solide. Bien évidemment, plusieurs approches sont possibles, et l'exemple développé ci-dessous ne se veut pas un modèle unique,

mais plutôt une possible illustration du traitement du sujet.

Le plan

En introduction, on s'interrogera d'abord sur cette expression de « confusion du réel », en lui fixant une signification qui devra être développée. Il faut d'abord définir les termes de « confusion » et de « réel », dans un cadre littéraire (donc non normatif). On peut ensuite proposer des typologies, par exemple la confusion entre réel et irréel – ou surréel (à ne pas confondre), réel et imaginaire, réel et virtuel, réel et rêve ou cauchemar par exemple. Une série de binômes peut ainsi être évoquée. La confusion induit l'indiscernabilité des catégories, une polysémie généralisée, qui peut aller jusqu'à une vision chaotique. Mais la question sous-entend clairement qu'il s'agit d'une indiscernabilité organisée, intentionnelle, contrôlée – parce qu'il s'agit de fictions littéraires, qui ont pour objet même de faire vaciller les cadres.

On pourra donc, à partir de ce tableau, traiter de chaque roman dans l'ordre chronologique (*La Femme des sables* 1962, *Le Plan déchiqueté* 1967), en analysant les jeux et les vertiges qui se déploient entre le monde réel, dans lequel s'ancrent *a priori* les principaux protagonistes, et un autre monde, dans lequel ils basculent tour à tour, de manière si puissante et complexe que le monde réel finit par apparaître comme un monde factice, et lui-même irréel.

Une excellente dissertation ménagera un comparatisme non pas alterné, mais croisé, entre les deux œuvres, en choisissant des thématiques principales, par exemple l'identité/l'humanité, la société/la communauté, le lien/l'amour, ou bien encore l'homme dans l'espace et le temps, quotidien et symbolique. S'agissant de littérature, il faut parallèlement s'intéresser au style, aux choix rhétoriques, aux réseaux d'images, qui portent, voire subliment, les intrigues. Chez Abe Kôbô, les objets se transforment en métaphores : le sable, l'eau, la ville, le plan par exemple

Ce système de renvois constants entre la description et l'image ne joue-t-il pas un rôle dans cette « organisation » de la confusion ? Quelle est la logique en jeu ? On pourra aussi essayer de décrypter la portée philosophique de ces récits, en mettant en valeur les caractéristiques qui en font des fables de la modernité. La notion de « disparition », commune aux deux romans, peut faire l'objet d'une recherche particulière, puisqu'elle suggère un aboutissement possible du processus de confusion du réel.

On n'oubliera pas, pour finir, qu'il s'agit de représentations construites, qui reposent sur une vision du monde propre à un auteur s'adressant à des lecteurs contemporains. Il faut par conséquent réinsérer l'auteur dans son environnement littéraire – notamment les positions marxistes, mais aussi les références à l'avant-garde romanesque, au Nouveau Roman –, et plus largement historique, politique et social. Il est donc nécessaire de traiter des années 1960, en articulant ce contexte avec l'itinéraire personnel de l'auteur, et son regard radicalement critique sur la société de l'époque. Il serait particulièrement judicieux, à ce stade, de distinguer une œuvre fondamentale et fondatrice, *La Femme des sables*, d'une œuvre plus tardive et secondaire, *Le Plan déchiqueté*, même si la relecture autorise tout à fait une revalorisation de ce roman.

En guise de conclusion, les principaux résultats de l'argumentation devraient être repris, et éventuellement ouvrir vers une évaluation plus générale de l'œuvre d'Abe Kôbô, selon la grille posée par le sujet initialement posé.

Conseils pratiques :

Pour finir sur des conseils pratiques, on ne saurait trop recommander aux candidats de s'exercer à rédiger des dissertations amples et ambitieuses, en temps réel de préparation, soit 7 heures. Il est également nécessaire de travailler sur le style en français, depuis la correction orthographique et grammaticale, jusqu'aux problèmes de registre de l'expression écrite, qui

doit éviter notamment toute familiarité et toute tentation journalistique. Une attention particulière doit être portée aux procédés d'argumentation et aux transitions entre les différentes parties. La dissertation ne nécessite pas d'être extrêmement longue, mais ne peut non plus se contenter d'être une synthèse succincte de deux ou trois pages. Elle doit être bien construite, claire, et offrir une certaine densité de réflexion. Une très bonne connaissance des œuvres au programme permet de consolider l'argumentation, d'introduire par exemple quelques citations pertinentes. Des connaissances littéraires complémentaires, plus générales, en méthodologie comme en lectures d'œuvres japonaises, et plus largement mondiales, seront forcément très utiles.

Bien évidemment, les candidats ont intérêt à assimiler les conseils dispensés dans les annales du concours, qui depuis 2006 présentent chaque année et de façon détaillée les exigences de chaque épreuve.

Épreuve 2 – Commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d’histoire du Japon ou sur la civilisation du Japon contemporain (durée : sept heures ; coefficient 3) (N. B.)

Nombre de candidats ayant composé : 6

Moyenne de l’épreuve : 9,5 /20

Répartition des notes :

13,5	1
de 11 à 11,5	2
de 8 à 9,5	2
moins de 5	1

(Sujet disponible :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/agreg_externes/13/4/2012_agreg_ext_lve_japonais_2_212134.pdf)

Le texte proposé au commentaire constitue la conclusion d’un article intitulé 「婚活ブームの二つの波 – ロマンティック・ラブの終焉」 rédigé par Hirakiuchi Fumino pour l’ouvrage collectif au programme, 『婚活現象の社会学 日本の配偶者選択のいま』, édité sous la direction de Yamada Masahiro. Seul un candidat a pu préciser la référence de l’extrait.

Les candidats doivent se plier à l’exercice du commentaire en sciences humaines et sociales. Or de nombreuses copies nous laissent penser que cet exercice n’est pas encore pleinement maîtrisé. Il convient de rappeler qu’un commentaire est évalué selon les critères suivants :

- (1) qualité de l’expression ;
- (2) compréhension du texte proposé ;
- (3) commentaire « critique » qui ne se limite pas à la paraphrase de ce texte ;
- (4) qualité de l’argumentation.

Il est clair que, sans une compréhension précise du texte, il n’est pas aisé d’opérer une lecture critique de celui-ci. Pour cette épreuve, il est indispensable que les candidats aient une parfaite maîtrise des œuvres au programme, ce qui les aiderait à gérer le temps de manière efficace afin de se concentrer sur l’essentiel de l’exercice. Les candidats ayant des difficultés à saisir le texte avec exactitude ont eu tendance à le paraphraser tout au long de leur travail, sans pouvoir présenter un commentaire à proprement parler. À l’inverse, les candidats ayant parfaitement compris le texte se sont montrés capables de tenir une certaine distance à l’égard des hypothèses introduites par l’auteure, distance nécessaire pour développer des critiques bien argumentées. On se doit de réitérer cette consigne simple : pour réussir cette épreuve, il est impératif que les candidats assimilent et s’approprient les œuvres au programme.

Afin d’apporter des critiques pertinentes, on ne saurait trop conseiller des lectures diversifiées en relation avec la question au programme, en l’occurrence celle du mariage et de la dénatalité au Japon. Cela aurait permis aux candidats d’effectuer une mise en perspective des hypothèses de l’auteure et d’élaborer une argumentation solide et convaincante, s’appuyant sur des faits et des chiffres. En effet, pour l’exercice du commentaire, il ne suffit pas d’expliquer le texte en fournissant d’autres faits corroborant la thèse, mais de vérifier la validité scientifique de celle-ci. En l’occurrence, par exemple, le postulat de l’auteure semble faire peu de cas du choix de ne pas se marier. On pouvait s’interroger sur ce postulat.

Pour finir, signalons que de nombreuses copies révèlent une préparation insuffisante à l’exercice. Les candidats sont tenus d’articuler davantage leurs développements, en se fondant sur un plan bien réfléchi comprenant – faut-il le rappeler ? – une introduction et une conclusion.

Épreuve 3 – Traduction en japonais d'un texte en français hors-programme se rapportant à l'histoire du Japon ou à la civilisation du Japon contemporain (durée : quatre heures ; coefficient 2) (N. B. et N. S.)

Nombre de candidats ayant composé : 6

Moyenne de l'épreuve : 9,4 /20

Répartition des notes :

15	1
13	1
de 9 à 9,5	2
7	1
moins de 5	1

Sujet :

Les fameuses, trop fameuses *geisha* ont imposé l'image, pour certains fascinante, pour d'autres dérisoire, de la courtisane japonaise. De ces poupées à la haute chevelure hérissée d'épingles, au sourire figé, on oublie trop souvent ce que fut, même à l'époque de leur splendeur (fin du XVII^e – milieu du XIX^e siècle), la condition réelle. Si quelques stars se pavanaient dans le monde brillant des plaisirs, si certaines ont été magnifiées par le roman, le théâtre ou l'estampe, si quelques-unes, rachetées par de riches protecteurs, ont pu finir leur vie paisiblement, la plupart, vendues dès leur enfance comme jouets sexuels, enfermées dans les lupanars des quartiers réservés, durement éduquées, rigoureusement contrôlées, cataloguées pour les amateurs de *sex tours*, ne tardaient pas à succomber à l'épuisement, à la maladie, aux mauvais traitements, quand elles ne se réfugiaient pas dans le suicide. Le dépouillement du Jôkan-ji, le temple où les filles de Yoshiwara, le principal quartier de plaisirs d'Edo (aujourd'hui Tôkyô), étaient inhumées, révèle l'âge moyen de leur décès : il est inférieur à vingt-trois ans.

Comme beaucoup de figures tenues pour représentatives du « Japon traditionnel », les *geisha* – ou du moins les courtisanes que l'on dessine couramment par ce terme – sont nées aux temps modernes : leur sort se dessine au XV^e siècle et se fixe au XVII^e. Avant elles se sont succédé des générations de femmes vivant, certes, comme elles, de leurs corps et de leur art, mais dans des conditions totalement différentes. C'est sur elles que porte le présent ouvrage, plus spécifiquement sur les courtisanes des XI^e, XII^e et XIII^e siècles. Pourquoi le choix de cette période ? Bien que l'histoire des courtisanes remonte quelques siècles plus haut, c'est à partir du XI^e que se multiplient les textes qui les concernent, qu'il devient possible de cerner leur mode de vie ainsi que leur place dans l'espace social. On les voit vivre en groupes indépendants dans une société aux mœurs libres, frayant avec les grands – noblesse de cour, puis aristocratie militaire.

Jacqueline Pigeot,
Femmes galantes, femmes artistes dans le Japon ancien,
Gallimard, 2003

Proposition de corrigé

有名な、あまりにも有名な「芸者」は、日本の遊女たちに対する、ある者にとってはあくまでも魅力的で肯定的なイメージ、ある者にとっては反対に殆ど意味のない否定的なイメージを植え付けた。全盛を誇った十七世紀末から十九世紀半ばにおいてさえ、簪で見事に結った島田髷の、不動の笑みを浮かべるこの人形然とした遊女たちが、その当時いかなる境遇に置かれていたのかを語るものはあまりに少ない。よしんば、ほんの一握りだが、一世を風靡した花魁として華やかな色町で成功した者、浮世草子や芝居、浮世絵等により美しく脚色され名を馳せた者、また羽振りの良い庇護者に身請けされ、安穏な晩年を迎える者も稀にはいたとはいえ、その殆どは、幼少にして戯れの対象となるべく身売りを強いられ、花街の妓楼に軟禁され、厳重な監視下で厳格に躰けられ、郭好きどものために品定めされて、自ら命を絶たない限り、病や過労、或は折檻のために無惨にも息絶えるのがさだめであった。江戸（今の東京）最大の遊郭である吉原の遊女たちが埋葬されていた浄閑寺所蔵の史料調査でも、その平均死亡年齢は二十三にすら満たなかったということが明らかになっている。

「伝統的日本」の象徴とみなされる人物像の大半がそうであるように、「芸者」（少なくとも一般にそう呼ばれる遊女たち）は中世末期・近世の黎明期に登場した。彼女達の悲運と称せる境遇は十五世紀から徐々に形成され、十七世紀に固定化するのである。とはいえ、それ以前の時代にも、芸者と同様、体を売り遊芸を披露して生活の糧を得てきた女性は何代にも亘って存在したわけであり、その時代の遊女の暮らしぶりは芸者達のものとは全く異なるものであった。以下、本書で扱うのは、これらの女性、とりわけ十一世紀から十三世紀に亘る時期に生きた遊女たちである。この時期の遊女たちを取り上げることにしたのは、遊女たちの歴史は更に何世紀か遡ることができなくないとはいえ、遊女たちに関する文書が増え、彼女達がどのように生活し、どのような社会的位置を占めていたのかについて比較的明確に知ることができるようになるのが十一世紀以降だからである。この時期には、道徳規範による束縛の少なかった中世社会において、独立した集団を形成し、当時の権力者である公家や有力武家を相手に生活する遊女たちの姿を垣間みることができるようになる。

ジャクリーヌ・ピジョー

『古代末期から中世初期日本における遊女、芸妓』

ガリマール社、2003年刊

解答例

※「ですます調」の使用は不適である。

1) Les fameuses, trop fameuses *geisha* ont imposé l'image [...]

この文では、以下の表現に適切な訳を見つけることが難しかったようである。

- fameuses, trop fameuses *geisha*
- image fascinante/dérisoire

- les *geisha* ont imposé l'image de la courtisane japonaise

「あまりにも有名な芸者は……日本の遊女のイメージを与えた。」は間違いではないが、直訳調という感が否めない。

また、「芸者」という比較的遅く現れた（特に江戸以降の女郎を指す）用語と、それよりもずっと古くからあった「遊女」という語を作者が一貫して使い分けているので、そこに注意して訳すべきである。（問題の第二段落の内容をよく理解すること）

2) De ces poupées à la haute [...] au sourire figé

à haute chevelure hérissée d'épingles 簪で髪を高く結った(頭)

au sourire figé 作り物の微笑に塗り固めれた(顔)

などの表現は、名詞と形容詞だけで複雑な物の特徴を描く、フランス語に特有な言い回しだが、その仏語の構造に一对一で日本語の訳語を対応させると、直訳調で具体的なイメージがわからないおかしな訳になるので、動詞を中心とした日本語の文法的な性格を尊重した訳が望まれる。

また、「poupée」という暗喩については、それを日本語に直訳すると、あとにつづく「condition」の訳語（「人形の実態・状況・境遇」など）とうまくしっくりいかないなので、やはり「人形のような」などの直喩表現を用いるのが適当であろう。

3) Si quelques stars [...], quand elles ne se réfugiaient pas dans le suicide.

この文は非常に多くの従属節を含む構造の複雑な文であるので、まず和訳の基本的な条件として、その従属関係をしっかりと把握し、なるべく原文の構造を保つことに留意する必要がある。

また、第二点として、「star」、「monde brillant des plaisirs」、「roman, théâtre」、「jouet sexuel」、「lupanar」、「catalogue」、「sex tours」、「mauvais traitements」などは、郭の世界の文脈で使用されている点、またもともとの日本の専門的な概念を原作者がフランス語で表現したものであることに注意して、なるべくその裏にある文化的背景に忠実な訳語を探す必要がある。それを無視した現代風あるいは訳語調の表現を用いると、原文の文旨を損なうことになる。

4) Le dépouillement du Jôkan-ji [...] à vingt-trois ans

この文の訳で目立った点は、原文にある「dépouillement」の意を理解できていなかったことである。この言葉が具体的な「文献、記録調査」を指すことに注意して訳す必要がある。

5) Comme beaucoup de figures [...] et se fixe au XVII^e.

« temps modernes » はフランス史における時代区分に倣っていることに留意する必要

がある。よって直訳の近代では日本史の時代区分に合致せず、誤りである。

6) Avant elles se sont succédé des générations [...] différentes

この文は、同段落の以前の旧主題「芸者」から、原文（本の序文）の最重要主題である「古代末期、中世初期の遊女」という新主題への切り替え・主題転換を含んでいる。添削した和訳中、この主題転換をしっかりと捉えた訳は、残念ながらなかった。

7) C'est sur elles [...] siècles

このテキストは学術文の序文であることを考慮して、「le présent ouvrage」には「本書」など訳語が適当であろう。この手の文に対し自然な訳ができるようになるには、日本語で書かれた学術関係の文章を読み熟していることが要求される。

8) Bien que l'espace social [...]

この文の基本構造である「Bien que ..., c'est à partir du XIe siècle que ...」という構造がしっかりと訳されている和訳はよく出来ていた。

また、ここの「Bien que ...」を「...でも／...にもかかわらず」などと辞書での訳例を鵜呑みにしてしまい、結果的に誤訳になってしまった間違いが目立った。

9) On les voit [...] aristocratie militaire

この文には、歴史の専門用語として"noblesse de cour", "aristocratie militaire"などの言葉が使われていることに注意して、それにふさわしい用語を探すことが必要である。

間違い例

誤訳

Courtisane (遊女) 褒女?

Épingle (簪 かんざし) くぎ、針、ピン

Se pavanaient (闊歩した、堂々と練り歩いた voir le commentaire) 自惚れていた、歩いて、

Estampes (浮世絵)

Protecteurs (庇護者、パトロン) 保護者、管理人、擁護者

Durement éduquées (厳格に躾けられ) はげしく育てて

Rigoureusement (厳重に) 正しく

Cataloguées (品定めされて) 書物にまとめて

Succomber à... (～で息絶える) 陥る

Quand elles ne se réfugiaient pas dans le suicide (自ら命を絶たない限り) 自殺して安らぎを求めていなければ、自殺でもに救いを求めました

Dépouillement (資料調査) 発掘、探察?、極めて素朴、みすぼらしさ、亡骸

Révèle... (明らかになった) 説明しました??

Représentatives (代表) 代理

C'est sur elles que porte le présent ouvrage (本書で取り扱おうとするこれらの女性) 彼女達自身が作品を身につけていたのだ

Remonter quelques siècles plus haut (何世紀か遡って) 数世紀後

Cerner leur mode de vie ainsi que leur place dans l'espace social (実際にどのように生き、

どのような社会的位置を占めていたのかについて比較的明確に知る)
Société aux mœurs libres (道徳規範による束縛の少なかった中世社会) 淫乱の社会
Femmes galantes (遊女) 優しい女性
Japon ancien (voir plus haut) 昔の日本、古い日本

ぎこちない訳

Fameuses, trop fameuses geisha (有名な、あまりにも有名な「芸者」) 嘆く程よく知られている「芸者」
Courtisane (遊女) 優雅女、宮廷女
Imposer l'image (イメージを植え付ける voir le commentaire) 強制的に定義する
Haute chevelure (高く結った髪型、島田髷) 高い髪型、高い髪
Poupées (人形然とした遊女 voir le commentaire) 人形たち
Condition réelle (現実の境遇) 実際の日常生活、実の状況
Star (花魁) スター
Monde brillant des plaisirs (華やかな色町、歓楽街) 遊楽の世界、楽の世界、ピカピカと輝いていた快樂の世界
Jouet sexuel (戯れの対象 voir le commentaire) セックストイ
Sex tours (voir le commentaire)
Mauvais traitements (折檻) ひどい対応
Ne tardaient pas à (voir le commentaire) 間もなかったのである
Age moyen de leur décès (平均死亡年齢) 死齡?、死の平均才?
Leur sort se dessine... (voir le commentaire) 運命は
Présent ouvrage (本書) 本章、この本、本作品
Aristocratie militaire (軍事貴族、武家) 軍
Grands (権力者) 偉大な人々、大者?

送り仮名

(忘れられている) 忘られている

漢字

(有名) 有明
(関する) 間する
(遡る) 逆上る

固有名詞

Jacqueline Pigeot (ジャクリーヌ・ピジョー) ピジョ・ジャクリン、
Jōkan-ji (浄閑寺) じょうかん寺、上完寺?、浄観寺?
Gallimard (ガリマール社) ガリマー

Épreuve 4 – Une version d’un texte hors-programme, suivie d’un commentaire grammatical (durée : six heures ; coefficient 3) (J. B. et E. L.)

Nombre de candidats ayant composé : 6

Moyenne de l’épreuve (version + grammaire) : 9,3 /20

Répartition des notes :

14	1
12,5	1
9,5	1
de 6 à 7,5	3

Rapport sur l’épreuve de version

(Sujet disponible :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/agreg_externe/12/8/2012_agreg_ext_lve_japonais_4_212128.pdf)

Le texte proposé était extrait d’un essai d’un important critique japonais contemporain, Komori Yôichi, *Nihongo ni deau* (Taishûkan shoten, 2000), où ce dernier réfléchit sur la langue japonaise moderne à partir du récit de son expérience personnelle.

Rappelons que, par tradition, le texte choisi est volontairement assez long, ce qui impose un entraînement intensif tout au long de l’année pour s’habituer à cette dure contrainte, d’autant qu’il convient de garder un temps important (au moins une heure, sinon plus !) pour l’épreuve de grammaire.

Une tendance des dernières sessions est de proposer un texte de réflexion non spécialisé d’un intellectuel japonais contemporain.

Proposition de corrigé

Chapitre 1 : Rencontre avec les mots¹

Tôkyô-Prague : La période de l’école élémentaire

Du fond de ma mémoire²

À quel moment l’homme rencontre-t-il les mots ? Il est extrêmement difficile de se remémorer précisément quand et de quelle manière on a fait l’acquisition de la langue que l’on utilise quotidiennement. C’est en particulier le cas des étapes les plus élémentaires de l’acquisition langagière, qu’il est d’ordinaire quasiment impossible de connaître, à moins que les parents n’aient tenu des notes détaillées.

Cette difficulté n’est-elle pas également liée au fait que les souvenirs reposent pour l’essentiel sur les mots ? L’expérience perceptivo-sensorielle n’a pas besoin de mots pour se graver dans la mémoire, mais sa remémoration, parce qu’elle consiste à se replonger dans cette expérience pour la faire renaître, est difficile à objectiver. Pour pouvoir accéder librement aux tiroirs des souvenirs³, il faut d’abord extraire ces derniers d’impressions perceptivo-sensorielles au bornage temporel flou, en leur donnant un cadre par des mots, puis les constituer en épisodes cohérents afin de les distinguer d’autres expériences et leur donner ainsi une certaine forme.

En ce sens, les souvenirs de la période où l’homme n’a pas encore acquis la capacité à verbaliser de manière satisfaisante ses expériences, c’est-à-dire, même s’il existe des

différences individuelles, la période d'acquisition du langage qui va de 1 à 3 ans, sont extrêmement vagues et manquent de netteté. Pour cette raison, il est malheureusement fort rare de garder en mémoire les souvenirs de sa propre rencontre personnelle avec les mots et de la manière dont on se les est appropriés.

À l'école russophone de Prague

Je fus pour ma part plongé dans ma petite enfance dans une langue fondamentalement différente de celle que j'étais en train d'acquérir avec mes parents, ma famille et la société, langue que l'on qualifie habituellement de « maternelle », et j'ai donc pu, dans une certaine mesure, conserver dans ma mémoire des traces de ce processus d'acquisition linguistique qui présente des similitudes avec celui de la langue maternelle.

Pour des raisons liées au travail de mon père, alors que j'étais dans mes premières années d'école primaire, je fus amené à vivre à Prague, capitale de l'ancienne Tchécoslovaquie, divisée aujourd'hui en Tchéquie et Slovaquie. L'école que je fus amené à fréquenter était l'école russophone de l'Ambassade d'Union soviétique à Prague. La majorité des élèves étaient des enfants de personnes travaillant dans la diplomatie, à commencer par les enfants du personnel de l'Ambassade soviétique, mais il y avait également à Prague un certain nombre d'organismes internationaux, et des enfants des représentants de chaque pays fréquentaient également cette école. Les cours étaient tous donnés en russe.

Comme il avait été décidé avant que je quitte le Japon que je fréquenterais l'école russe, j'étais parvenu avec l'aide d'un professeur particulier à déchiffrer plus ou moins l'alphabet cyrillique et à balbutier des rudiments de conversation élémentaire, et c'est dans ces conditions que, subitement, j'ai entamé ma vie dans un univers exclusivement russophone.

Quand j'y repense, même si j'avais été complimenté par des Russes durant le voyage en bateau, puis en train, jusqu'à Moscou, parce que je pouvais dire parfaitement « *daïtyé mnyé stakanvody* » (donnez-moi un verre d'eau s'il vous plaît), expression rarement utilisée, j'étais bien incapable de manier la langue russe de manière pratique et utilitaire.

Au début de ma vie à Prague, j'avais⁴ le sentiment d'avoir été lâché dans un monde quasiment dépourvu de langue. Ma plus grande difficulté était un problème d'oreille ; quand on me parlait en russe, j'étais stupéfait de me découvrir incapable de distinguer des sons qui puissent constituer des mots. Ainsi s'est écoulée une période durant laquelle je me suis efforcé de tendre l'oreille et de m'adapter, sans vraiment y parvenir, aux enfants russes qui me parlaient. En tout cas, ce qui ressemble à une appréhension à l'égard de la langue a assez rapidement disparu. Privilège du monde de l'enfance, j'avais en effet compris qu'il était possible de communiquer sans passer par des mots, en utilisant des signes non langagiers comme des gestes ou des dessins.

Par exemple, mon principal problème, le premier jour, fut que j'ignorais où se trouvaient les toilettes. Arrivé à la limite de ce que je pouvais supporter, je n'eus d'autre choix que de crier à mon voisin en japonais (?) : « *Toiré ! Toiré !* », mais il demeura interloqué. Quand, n'en pouvant plus, je me suis levé et me suis mis à trépigner les mains pressées entre les cuisses, il a opiné du chef d'un air signifiant « ah, c'est donc cela ! » et m'a conduit aux toilettes.

En russe, les toilettes se disent *toualiet*, mais la raison pour laquelle il ne m'avait pas compris était que j'avais prononcé le « l » russe comme un « r » japonais.

Le monde de la langue russe et mes camarades de classe

Les premiers temps, mes camarades furent très gentils avec moi. La première semaine, ils m'apprirent le nom des fournitures scolaires en les désignant du doigt dans mon cartable. Ils m'enseignèrent également le nom de chacun des aliments de la cantine en les piquant avec une fourchette. S'agissant de mots relatifs aux choses du monde réel que l'on peut voir avec

les yeux, toucher avec les mains, goûter avec la langue ou sentir avec le nez, il est effectivement possible de les retenir de la sorte. Mais il est bien connu que, dans le monde des mots, ceux qui désignent des choses que l'on ne peut appréhender dans le monde réel sont de beaucoup les plus nombreux. Pour en maîtriser l'utilisation, je n'eus d'autre choix que de suivre les moindres gestes de mes camarades qui parlaient russe et d'observer en tendant l'oreille ce qu'ils disaient alors. Je devins ainsi extrêmement sensible aux contextes d'énonciation des mots et pris l'habitude de les observer (écouter) attentivement.

Il est probable que les enfants d'un an qui commencent à apprendre leur langue « maternelle » procèdent de la même manière, en observant avec une extrême attention les situations d'énonciation où se trouvent les adultes qui les entourent. Quels mots prononcent-ils, à quel moment, dans quelle situation, et quel est l'effet produit ? Ils s'efforcent de le comprendre et de l'imprimer dans leur mémoire. Les adultes ne leur expliquent pas le sens des mots exprimés en contexte. L'apprentissage de la langue ne commence-t-il pas par l'expérience d'utilisation de mots dont on ne comprend pas toujours le sens ? Si les mots prononcés sont acceptés par l'entourage, on en déduit que leur utilisation n'est pas erronée et, par la suite, on les répètera dans un même contexte.

Bien sûr, dans le monde des enfants, l'imitation des adultes comporte une part de jeu, d'amusement ou de taquinerie, et, de ce fait, ils peuvent, sans trop de difficulté, mettre en œuvre un processus cognitif d'une complexité inimaginable pour les adultes, mais, pour moi qui avais atteint l'âge scolaire, la pression fut assez forte. Si je me trompais dans le choix des mots, on me raillait avec dédain ou cela dégénérait immédiatement en bagarre.

Komori Yôichi, *Rencontre avec la langue japonaise*, 2000.

Remarques

1 La polysémie du mot *kotoba* (langage, langue, mot) constitue une difficulté de traduction. Dans le texte, il est employé successivement dans le sens de « langage » (au premier paragraphe), celui de « langue », en référence aux langues russe et japonaise (2^e paragraphe), et enfin celui de « mot » dans le dernier paragraphe. Plusieurs traductions nous semblent acceptables.

2 La traduction du mot *kioku* – mémoire, souvenir(s) – est la difficulté majeure de ce paragraphe. Le titre est trop concis pour que l'on puisse trancher avec certitude, mais les autres emplois ne sont pas toujours interchangeables et doivent être examinés avec attention.

3 Si l'expression « tiroirs de la mémoire » est courante en français, il est préférable de traduire ici *kioku* par « souvenirs » par fidélité au japonais (qui fait référence au contenu de ces tiroirs), et par cohérence avec les verbes dont il est ensuite le complément.

4 Dans ces quelques phrases, l'imparfait est suggéré pour rendre le caractère itératif.

Commentaire grammatical (J. B.)

Rappelons que, année après année, l'épreuve de grammaire n'est pas satisfaisante. Sont sans doute en cause une mauvaise gestion du temps de l'épreuve (version + grammaire), un manque d'entraînement, un déficit préoccupant (chez de futurs enseignants de langue japonaise) de réflexion et de culture linguistiques. Cette situation est apparue particulièrement criante à cette session, alors même que le sujet était d'une extrême simplicité.

Pour comparer les différents emplois, il faut d'abord extraire du texte les exemples. Cette année, de manière exceptionnelle, les « cas » à étudier étant très nombreux, on pouvait se contenter de ne repérer que des exemples significatifs, l'exhaustivité n'apportant rien de bien utile. Les candidats doivent savoir faire preuve de pragmatisme et de bon sens.

Étudier dans le texte les différents emplois de の

(Le recensement de tous les emplois figure en fin de document.)

Emploi N°1 : Particule déterminante

Dans les distributions du type $N_1 \text{ no } N_2$, *no* est une particule¹ servant à introduire une expansion nominale (complément) du nom N_2 .

Le rapport est déterminatif : Le mot déterminé N_2 est le noyau du syntagme nominal ; N_1 est l'élément déterminant.

L'élément déterminant apporte une information complémentaire de nature restrictive ou sélective (限定修飾).

- Rapport de possession « au sens large » : 私の場合 (ligne 17)
- Délimitation d'une partie d'un « tout » : いくつかの国際組織 (ligne 24)
- Délimitation temporelle: 初期の記憶 (ligne 12) ; 一歳以後の幼児たちも (ligne 55)
- Délimitation spatiale: プラハのロシア学校 (sous-titre) ; カバンの中に (ligne 46)
- « Contenu » : ことばの意味 (ligne 59,60)

Remarques :

- Plus rarement, à la place de N_1 , on peut trouver un adverbe de quantité ou un mot numéral.

Exemples : かなりの意志疎通 (ligne 38) 一つ一つの場面 (ligne 54)

- N_2 peut être un sémantème assimilé à un nom.

Exemple : 恐怖感のようなもの (ligne 36)

- Lorsque N_2 ne suit pas directement *no*, on place une virgule après :

「母語」を習得しはじめるときの、一歳以後の幼児たちも (ligne 55)

Cas particulier n° 1 : *no* est précédé d'une autre particule

$N_1 + P^{\text{particule casuelle}} + no + N_2$

4 occurrences :

1. ことばとの出会い (titre)
2. 三歳ぐらいまでの記憶 (ligne 13)

¹ Dans cet emploi, *no* est parfois qualifié de « particule casuelle » (*kaku joshi*), mais cette appellation est souvent réservée aux particules servant à introduire un complément du prédicat.

3. プラハでの暮らし (ligne 32)
4. 音声との関係 (ligne 53)

Ces constructions font apparaître successivement deux particules. La première sert à mettre en relation un mot avec un prédicat verbal, et il est normalement impossible de mettre après elle un mot nominal. *No* est introduit pour permettre à l'ensemble qui précède de pouvoir déterminer N₂.

D'un point de vue sémantique, la relation de détermination est de même nature que précédemment. Comme dans l'exemple ci-dessous, l'ajout d'une particule casuelle permet d'apporter plus de précision.

プラハでの暮らし (ligne 32)

La vie à Prague (la particule *de* indice du cadre)

プラハの暮らし

La vie de (à ?) Prague.

N1 + *dake* + *no* + N2

ロシア語だけの生活 (ligne 28)

La seule différence avec le cas précédent est que *dake* n'est pas une particule casuelle.

Cas particulier n°2 : on trouve une proposition à la place de N1

Verbe F^{neutre} + particule + *no* + N2

2 occurrences :

モスクワに着くまでの[...]旅 (ligne 28)

信じられないほどの複雑な認知操作 (ligne 66)

Dans ce cas particulier où l'on observe encore une particule devant *no*, ce n'est plus un nom qui est antéposé à cette particule, mais une proposition se terminant par un verbe à une forme neutre. Dans ce cas le rapport de détermination est le même que celui décrit pour le cas général.

Emploi n° 2 : Indice du sujet dans une proposition déterminante

2 occurrences :

使い道のない[...]ロシア語 (ligne 29)

自分の発したことば (ligne 61) *jibun* est sujet du verbe *hassuru*.

Dans ce cas, *no* remplace la particule *ga*, indice du sujet.

Cet emploi est surtout possible dans de courtes propositions déterminantes et lorsque le sujet précède directement le prédicat.

Emploi n° 3 : *No nominalisateur*

V Forme neutre + <i>no</i> + P particule casuelle ou thématique [...]。
--

5 occurrences :

Dans cet emploi, *no* est parfois considéré comme un « nom formel » (*keishiki meishi*), ou « mot-outil », parce qu'il sert à nominaliser une proposition pour en faire un syntagme à valeur nominale qui pourra s'intégrer dans la phrase comme argument d'un verbe (s'il est suivi d'une particule casuelle) ou comme thème. Son emploi est assez proche de *koto*, mais il se distingue fondamentalement de ce dernier, car il n'a jamais la dimension de nom plein.

Dans le texte, les occurrences correspondent toutes à des thématisations.

なにより問題だったのは耳の構造で (した。) (ligne 33)

第一日目に困ったのは、トイレの場所がわからなかったことです。 (ligne 40)

Emploi n° 4 : *no* est dans le prédicat (phrases en « *no da* »²)

² Ou formes dérivées de la copule d'assertion *da* : *desu*, *deshita*, *datta*.

V ^{Forme neutre} + <i>no da</i> Adjectif inv./ nom + <i>na/datta</i> + <i>no da</i>

9 occurrences :

Cet emploi peut être considéré de deux manières :

- soit comme un cas particulier de l'emploi 3 ;
- soit, en raison des particularités sémantiques et syntaxiques des énoncés, comme un auxiliaire modal à part entière ; il ne s'agit alors plus de *no* mais de *no da*.

La nominalisation du contenu propositionnel (passage d'une phrase construite autour d'un prédicat événementiel à un prédicat nominal) entraîne un changement de perspective. On passe d'une assertion, d'une affirmation catégorique, à un énoncé « modalisé » dans lequel les faits sont présentés avec l'intention de les décrire, de les expliquer. L'utilisation la plus courante de « *no da* » est d'apporter une explication (ou de demander une explication) à propos d'un élément P représentant la phrase précédente ou une situation donnée. Pour cela, cet emploi est parfois qualifié de « mode de présentation » par rapport à un mode purement assertif.

Dans ce texte, l'auteur a recours à ce mode d'énonciation de deux manières :

– Utilisation rhétorique :

- 人がことばに出会うのはいつなのでしょうか (ligne1)
- いつどのように獲得したのか (ligne2)

– Emplois argumentatifs pour justifier, expliquer ses propos ou une situation :

- [...]はじまるのではないのでしょうか。 (ligne 60)
- がまんの限界まできて、[...]「トイレ！トイレ！」と必死に訴えたのです。 (ligne 41)

Annexe : Liste de toutes les occurrences rencontrées dans le texte

<p>N₁ no N₂</p>	<p>sous-titre : 記憶のなかから ligne 3 : 自らの言語獲得の最も初期の過程 ligne 5 : それ自体の主要な部分 ligne 6 : ことばの力 ligne 8 : 経験のなか ligne 11 : 他の経験 ; 一定の形 ligne 12 : 初期の記憶 ligne 16 : 記憶の中 sous-titre : プラハのロシア学校 ligne 17 : 私の場合 ; 社会の中 ligne 18 : 言語の中 ligne 20 : 父の仕事 ; 小学校低学年の段階 ligne 21 : 旧チェコスロヴァキアの首都 ligne 22 : ソヴィエト大使館付属のロシア語学校 ; 生徒の大半は ; ソ連の大使館 ligne 23 : 外交関係の仕事 ; 人たちの子ども ligne 24 : いくつかの国際組織 ; 外国代表の子どもたち ligne 27 : ロシア語のアルファベット ; 会話の断片 ligne 29 : 汽車の旅の間 ligne 30 : 一杯の水 ligne 32 : 暮らしの当初 ligne 33 : ことばの単位 ligne 35 : ロシア人の子どもたち ligne 37 : 子どもの世界の有り難さ ligne 40 : トイレの場所 ; がまんの限界 ligne 41 : 隣の子 ligne 44 : トイレのこと ligne 45 : 「エル」の発音 sous-titre 3 : ロシア語の世界 ligne 46 : 最初の一週間 ; カバンの中に ligne 47 : 学用品の名前 ; 食べ物の名前 ligne 50 : ことばの世界 ligne 51 : ことばの方 ; 周知の通り ; ことばの使い方 ligne 52 : クラス・メイトの一举手一投足 ligne 54 : 一つ一つの場面 ligne 56 : 周囲の大人 ligne 57 : 状況の中 ligne 58 : 記憶の中 ligne 59 : ことばの意味 ; ことばの習得 ligne 60 : ことばの意味 ligne 61 : 周囲の人々 ligne 62 : 文脈の中で ligne 64 : 子どもの世界 ; 大人の真似 ligne 65 : じゃれあい の側面 ligne 66 : 私の場合 ligne 67 : ことばの使用方法 ligne 36 : 恐怖感のようなもの ligne 38 : かなりの意志疎通</p>
---------------------------------------	--

	ligne 55 : <u>ときの</u> 、一歳以後の <u>幼児たち</u> も
cas particulier 1	N1 + P ^{articule} + no + N2 titre : <u>ことばとの</u> 出会い ligne 13 : 三歳ぐら <u>い</u> ま <u>で</u> の記憶 ligne 28 : ロシア語 <u>だけ</u> の生活 ligne 32 : プラハ <u>で</u> の暮らし ligne 53 : 音声 <u>と</u> の <u>関係</u>
cas particulier 2	Verbe F ^{neutre} + particule + no + N2 ligne 28 : モスクワに <u>着</u> く <u>ま</u> で <u>の</u> ...旅 ligne 66 : 信じられない <u>ほ</u> ど <u>の</u> 複雑な認知操作
Indice du sujet dans une proposition déterminante	ligne 29 : 使い道 <u>の</u> ない ligne 61 : 自分 <u>の</u> 発したことば
Nominalisateur	ligne 1 : 人がことばと <u>出</u> 会 <u>う</u> の <u>は</u> ligne 2 : はっきりした記憶を思い起 <u>こ</u> す <u>の</u> は ligne 33 : なにより問題 <u>だ</u> った <u>の</u> は ligne 40 : 第一日目に困 <u>っ</u> た <u>の</u> は ligne 44 : 通 <u>じ</u> な <u>か</u> った <u>の</u> は
Auxiliaire modal	ligne 1 : <u>いつ</u> な <u>の</u> でしょうか ligne 2 : 獲得した <u>の</u> か ligne 6 : かか <u>わ</u> っている <u>の</u> ではないでしょうか。 ligne 14 : なら <u>ざ</u> るを <u>得</u> ない <u>の</u> です。 ligne 41 : 訴 <u>え</u> た <u>の</u> ですが、 ligne 44 : <u>と</u> い <u>う</u> の <u>で</u> すが、 ligne 60 : は <u>じ</u> まる <u>の</u> ではないでしょうか。 ligne 63 : な <u>っ</u> て <u>い</u> く <u>の</u> ではないでしょうか。 ligne 66 : <u>で</u> きる <u>の</u> だと思えますが

Bilan global des épreuves d'admissibilité

Moyenne générale des six candidats ayant composé à toutes les épreuves écrites : 9,4 /20

Répartition :

+ de 14,5	1
de 10 à 11	1
de 9 à 9,5	1
de 8 à 8,5	1
de 6,5 à 7,5	2

Moyenne aux épreuves écrites des trois candidats admissibles : 11,35 /20

Barre d'admissibilité (moyenne du dernier admissible) : 9,4 /20.

Épreuves d'admission

Rappelons que le total des coefficients des trois épreuves d'admission (13) est supérieur à celui des quatre épreuves d'admissibilité (11). C'est dire l'importance déterminante des épreuves orales dans un concours destiné au recrutement de futurs enseignants.

1° Leçon en français portant, au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4). (L. N.)

Moyenne de l'épreuve : 12,5 /20

Répartition des notes : de 10,5 à 16.

Les trois candidats ont choisi l'option « Histoire et civilisation ». Après tirage au sort, deux sont été interrogés sur le sujet « Se marier aujourd'hui au Japon : réalités, discours, enjeux », un autre sur « Zen, pouvoir et production artistique dans le Japon médiéval ».

Comme les années précédentes, le sérieux des candidats est inattaquable, ce qui n'empêchera pas de souligner certaines failles, récurrentes d'une année à l'autre, notamment formelles, de leur performance orale.

L'épreuve de la leçon en français est pensée pour permettre à chacun de faire briller ses compétences spécifiques ainsi que son aisance discursive. Le propos doit donc être clair et fluide. Sur les trois admissibles de cette année, tous firent montre de leur connaissance de la bibliographie du programme, mais un seul témoigna d'une maîtrise convenable de l'exercice, alors que les deux autres demeurèrent davantage à la peine.

Sur le plan technique, d'une part, le jury attend des candidats un bon niveau de performance, notamment quant à la gestion du temps imparti. Il ne s'agit pas ici de finir l'épreuve dans les plus brefs délais, mais bien de remplir la plage prévue pour l'épreuve. Le temps passé devant le jury, comme devant les élèves d'une classe d'ailleurs, ne saurait être traité avec désinvolture. De ce point de vue, il convient de remarquer que, à des degrés divers, les présentations des candidats purent sembler parfois ou trop courtes, ou trop longues, sans que cela ne soit jamais réellement justifié par la densité du propos présenté.

D'autre part, sur le fond, certaines remarques faites pour les sessions 2010 et 2011 peuvent être rappelées : le jury attend des candidats une véritable capacité d'analyse des éléments exposés, doublée d'un esprit critique pertinent. L'objectif n'est pas de poser des questions en ordre dispersé, ou d'interroger le sujet de façon purement rhétorique : il s'agit de faire montre d'une certaine finesse dans la lecture des faits organisés entre eux, d'avoir conscience, par exemple, de l'historicité des thématiques et des concepts employés, d'être capable de mettre en valeur les enjeux centraux d'un sujet, et de proposer de véritables pistes de réponse.

À titre d'exemple et concernant directement le sujet sur le Zen, il aurait été bon d'évoquer *précisément* et des œuvres artistiques marquantes et leurs auteurs, en même temps que d'expliquer le contexte. Bref, il convenait de faire pleinement jouer l'articulation qu'impliquait l'énoncé même du sujet, à savoir les relations entre le domaine politique et les productions artistiques, ainsi que leurs enjeux (économie de prestige politique). Il convient de donner le relief qu'ils méritent aux sujets abordés.

2° Epreuve en deux parties

Première partie :

Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique au programme (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 3). (C.-A. B.)

Moyenne de l'épreuve : 6,7 /15

Répartition des notes : de 4 à 10 /15

Deux sujets avaient été préparés et étaient constitués par des extraits des textes au programme : *Tosa nikki* et *Rangaku kotohajime*. Les candidats ont tiré au sort leur sujet. Deux d'entre eux ont tiré le *Tosa nikki*, et le troisième le *Rangaku kotohajime*.

On leur a demandé de présenter brièvement l'œuvre dont l'extrait était tiré, puis de lire le texte et de le traduire. Les candidats étaient enfin invités à relever les particularités de l'extrait choisi, sur un plan grammatical, lexical, stylistique, littéraire, historique ou culturel.

Un candidat a fait preuve d'une maîtrise certaine de la langue et de la grammaire classiques (*Tosa nikki*). Ses commentaires étaient essentiellement consacrés à cet aspect du texte. Les points stylistiques ainsi que la dimension proprement littéraire de l'extrait n'ont malheureusement pas retenu son attention. Cependant son exposé a été bien mené en termes de gestion du temps et sa traduction a été particulièrement remarquable.

Les deux autres exposés ont montré des défauts regrettables : l'un des candidats (*Tosa nikki*) a proposé une traduction très approximative du texte. Malgré une tentative louable de présentation pédagogique et ordonnée de la grammaire classique, les commentaires étaient émaillés d'erreurs nombreuses et se sont exclusivement focalisés sur les faits de langue. Le dernier candidat (*Rangaku kotohajime*) découvrait manifestement ce texte et avait préparé de façon très légère cette épreuve. Les confusions dans la lecture et dans la traduction se sont accompagnées d'erreurs grossières dans le commentaire de points de civilisation fondamentaux dans l'histoire japonaise (par exemple les ambassades envoyées par la cour du Yamato dans l'empire des Tang à partir du VII^e s., *kentôshi*).

Une préparation efficace doit passer par l'acquisition des connaissances linguistiques de base (à l'aide, par exemple, du manuel de Jacqueline Pigeot, réédité en 2012), mais aussi par des lectures de civilisation autour des œuvres proposées. La qualité de la présentation s'appuie, certes, sur des compétences techniques (grammaticales et lexicales), mais également sur une familiarité avec le corpus dans tous ses aspects culturels, notionnels et stylistiques. L'acquisition d'une solide culture générale pour la période concernée doit impérativement compléter l'apprentissage linguistique.

Seconde partie : interrogation en français portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » (présentation : dix minutes ; entretien avec le jury : dix minutes). □ (E. L.)

Moyenne de l'épreuve : 5 /5

Répartition des notes : 5, 5, 5.

Interrogés conformément aux textes en vigueur, les candidats ont parfaitement fait preuve de leur capacité à agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable.

3° Epreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais, suivies d'un entretien (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum [interprétation et présentation d'informations : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum] ; coefficient 5). (N. S.)

Moyenne de l'épreuve : 11,3 /20
Répartition des notes : de 7 à 17.

L'épreuve sur le dossier, constitué d'articles de journaux et de revues récents, portait sur le thème de l'éducation. Comme ce thème concerne directement le métier que les candidats ont choisi d'exercer, le jury souhaitait qu'ils expliquent le sens de l'évolution récente du système éducatif japonais sous ses divers aspects, sans oublier de situer cette dernière dans le contexte à la fois politico-économique et technologique du monde actuel.

Le sujet comportait également des éléments de réflexion d'ordre éthique et philosophique, tels que le rôle des parents vis-à-vis des enfants, le statut et les droits des élèves exclus du cadre éducatif standard.

Le dossier était constitué de cinq textes représentant un volume global de 11,5 feuilles A3 (avec plusieurs tableaux) :

Article n° 1 : 「学生改革とは何か」, extrait de *Gendai shisô, Tokushû : gakkô kaikaku*, avril 2008, p. 193-199.

Article n° 2 : 「中学受験から撤退する決断」, extrait de l'*Asahi shinbun Weekly AERA*, 30 avril - 7 mai 2012, p. 42 à 45.

Article n° 3 : 「教える技術 学童へ習い事へ」, extrait du journal *Asahi* du 27 avril 2012, p. 46 à 49.

Article n° 4 : 「教育あしたへ : IT化 変わる学び」, extrait du journal *Asahi* du 7 décembre 2011.

Article n° 5 : 「今こそ定時制高校の教育力を」, extrait de *Sekai*, février 2011.

Les trois candidats ont montré qu'ils pouvaient lire ces textes en japonais et saisir globalement leur intérêt, malgré le volume du dossier qui était important. Néanmoins, il leur a été difficile d'en faire une synthèse cohérente et convaincante, intégrant à la fois la signification précise des faits rapportés et les points de vue divergents des principaux acteurs du secteur de l'éducation : élèves, parents, éducateurs, instances publiques, entreprises soumises aux lois économiques, industrie des cours de soutien extra-scolaires (*juku*) qui joue un rôle bien spécifique dans la société japonaise.

Il manquait à deux des candidats l'aisance linguistique et les connaissances culturelles qu'exigeait le sujet, et il leur a été difficile de présenter les enjeux de manière approfondie. Un des candidats n'a pas respecté la consigne de temps. Un seul candidat a démontré qu'il avait une aptitude suffisante à traiter correctement l'ensemble des informations données.

Cet exercice portant sur des textes hors programme a pour but d'examiner la compétence des candidats notamment sur les points suivants :

- capacité de lecture acquise à travers une pratique régulière ;
- connaissance des débats animant la société japonaise ;
- compétences d'expression orale (l'expression doit comporter une part de spontanéité et la présentation ne saurait se limiter à la lecture monocorde d'un résumé écrit) ;
- capacité de synthèse, non seulement de l'essentiel de chaque article, mais aussi de l'ensemble du dossier, en tenant compte des différents points de vue présentés dans les textes ;

- esprit analytique et critique permettant de distinguer les faits/opinions présentés dans les textes (analyse objective) des commentaires/développements personnels du candidat lui-même (analyse subjective).

Il est donc important pour réussir cette épreuve de ne pas perdre de vue ces points fondamentaux.

Bilan général des épreuves orales d'admission

Moyenne des épreuves d'admission : 11,8 /20

Moyenne générale (écrit + oral) des candidats admissibles : 11,6 /20

Barre d'admission (moyenne du candidat admis) : 15,4 /20

Conclusion

Après une douloureuse entrée dans le XXI^e siècle (4 agrégés recrutés entre 2001 et 2010, contre 12 entre 1991 et 2000, et 8 entre 1985 et 1990), le concours d'agrégation externe de langue et culture japonaises a pu être organisé en 2012 pour la troisième année consécutive. Une nouvelle session est annoncée en 2013, et deux postes sont publiés.

Les conditions élémentaires semblent donc à nouveau réunies pour que ce concours remplisse pleinement la double mission qui doit être la sienne : recruter des enseignants de qualité pour faire face à la demande toujours insistante d'apprentissage du japonais qui s'exprime dans les établissements secondaires ; offrir une formation de haut niveau et constituer un repère symbolique pour les études japonaises dans leur ensemble.

Le lauréat du concours 2012, comme ses prédécesseurs, a accompli un parcours brillant. Il témoigne, une nouvelle fois, du degré d'excellence auquel atteignent, dans les études japonaises comme ailleurs, des étudiants pleinement engagés dans la voie qu'ils ont choisie.

Notons néanmoins que, comme la plupart des lauréats des sessions précédentes, ce candidat s'y est repris à deux fois pour réussir, tant la connaissance et la compréhension de ce qu'est un concours en lui-même demeurent un paramètre essentiel du succès ; et cela est peut-être particulièrement vrai dans un champ comme celui des études japonaises où beaucoup d'étudiants n'ont pas nécessairement de manière innée « la culture des concours ».

On sera frappé par ailleurs de constater que les deux autres admissibles, aux résultats tout à fait honorables, sont eux aussi directement issus des départements d'études universitaires français, l'un d'entre eux frappant même par sa jeunesse et sa précocité. L'agrégation joue donc ici pleinement son rôle de complément de formation post-master, pour des étudiants qui ne se tournent pas exclusivement vers la recherche, mais souhaitent approfondir leur connaissance et leur pratique de la langue et de la culture japonaises de manière moins spécialisée et plus concrète que par l'entrée en doctorat. La préparation à l'agrégation est sans conteste un moyen particulièrement efficace de développer des compétences larges et diversifiées.

On ne reprendra pas longuement ici le leitmotiv des rapports précédents : si la maîtrise des deux langues françaises et japonaises est une condition nécessaire de la réussite au concours, elle ne saurait suffire en tant que telle. Culture générale et qualité de la réflexion demeureront toujours des exigences essentielles du jury.

Souhaitons que la nouvelle régularité du concours, dont il est absolument indispensable qu'elle soit maintenue dans les années à venir, avec les perspectives qu'elle ouvre, ainsi que l'articulation prévue de la préparation avec la mise en place d'un « parcours enseignement » dans certains masters d'études japonaises, permettent de renouveler régulièrement le vivier des candidats.

Rappelons aussi que les différents présidents de jury, comme les chargés de mission auprès de l'Inspection générale, réclament depuis des années l'ouverture d'un Capes de japonais, qui permettrait de compléter et d'harmoniser le recrutement des enseignants dans une discipline où la grande majorité des enseignants en fonction a malheureusement un statut précaire et une formation parfois aléatoire.

Alors qu'approche à grands pas le trentième anniversaire de la mise en place de l'agrégation externe de langue et de culture japonaises (décidée en 1984 sur proposition d'un groupe de travail animé par le regretté Jean-Jacques Origas, à la suite des réflexions du Comité des Sages mis en place en juin 1981 par le Président François Mitterrand et le Premier ministre Suzuki Zenkô), je ne peux que lui souhaiter longue vie et belle fortune et dire « Bon vent ! » à mes successeurs.

Je profite enfin de l'occasion de ce dernier rapport rédigé sous ma responsabilité, après ceux de 2006, 2010 et 2011, pour remercier très vivement et du fond du cœur toutes les personnes qui, par leur dévouement, m'ont aidé à faire vivre ce concours, et en particulier tous mes collègues du jury, les préparateurs, les bibliothécaires et les administratifs, sans oublier bien sûr les candidats, heureux ou malheureux !

Paris, le 7 novembre 2012,

Le président du jury,

Emmanuel Lozerand